



# Fédération départementale



## Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 05 juin 2018, Le Pouzin

Le cinq juin deux mille dix-huit, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Patrick ROUCOUX.

### Étaient présents avec voix délibérative :

**Mesdames** : BERGERE Françoise, CLEMENT-MONTALBANO Thérèse, COLLONGE Annie, RAYNARD Christiane (avec le pouvoir d'Alain FAUCUIT), GLASS Josie, FAURE Sandrine, DELLABBE Noëlle, EVARD Karen, MANFREDI Pascale, REYMOND Chantal (pouvoir de F. CARRET), SCHUSCITZ Maud, THIRY Isabelle.

**Messieurs** : André GIODANO (pouvoir de S. HAOND), Stéphane COLLARD (pouvoir de N. AVOGADRO), HALLIER Jean-Claude, ROUCOUX Patrick, GAGOU Mustapha (avec le pouvoir de Eric LACOMBE), HORN Emile (pouvoir de M. RODRIGUEZ), Daniel BENASSY

### Étaient excusés.

**Mesdames** : Françoise CARRET, CHEIKH Halima AVOGADRO Nathalie, RODRIGUEZ Marie, AUDIBERT Agnès, BOUKHARI Nor El Houda, THOMEL Sylvie, Fanny GILLES.

**Messieurs** : ASTIER Philippe, HAOND Sébastien, LACOMBE Eric, Alain FAUCUIT

### Étaient présents sans voix délibérative :

**Madame** : JAUME Vanessa (déléguée de la fédération)

### Ordre du jour

- **Accueil** des nouveaux administrateurs – expliquer pour mieux comprendre
- **Election** du bureau fédéral
- **Allumons nos lanternes** : Que s'est-il passé sur votre territoire depuis le dernier CA ?
- **Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 13/03/2018.**
- **Escale en Flandres Maritime** : Que faut-il retenir de ce RDV national ? Retour du groupe présent à Dunkerque du 31 mai au 03 juin
- **Point sur le centre social de Privas – délégation de mission à la FACS**
- **Questions diverses**

Vanessa rappelle que l'idée des CA est qu'ils soient, au maximum, animés par les administrateurs. Depuis quelques mois, nous n'avons pas été vigilants pris par l'urgence de la réorganisation fédérale. Aujourd'hui, il nous faut remettre cette exigence au travail. Ce Conseil d'administration a été préparé en bureau et sera animé à tour de rôle par les membres volontaires du bureau.

- **ELECTION DU BUREAU**

➤ **Election du bureau fédéral :**

Le bureau est renouvelé tous les ans suite à l'élection du conseil d'administration, qui est lui-même élu lors de l'AG annuelle. Depuis 2012, le bureau est constitué uniquement de bénévoles : volonté des bénévoles et approuvé et accepté par les salariés. Ce n'est pas inscrit dans les statuts, donc il convient de se mettre d'accord avant chaque élection de bureau.

Le fait d'avoir un bureau composé uniquement de bénévoles permet à ceux-ci d'aller à leur rythme, de pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté par la déléguée, etc.

Depuis quelques mois, une commission budgétaire a été créée (décision prise en CA) dans laquelle siège un salarié : Stéphane du CS Ricochet de Valgorge, Eric de la Voulte et Gaëlle de Burzet (qui maintenant ne fait plus partie du CA) sont volontaires pour donner un coup de main si besoin.

Le bureau comportait 10 membres : Patrick, Thérèse, Emile, Chantal, Jean Claude, André, Françoise, Sandrine, Alain et Christiane.

Le bureau se tient une fois par mois de 9h30 à 14h (environ), au centre social du Pouzin.

Alain et Sandrine ne se représentent pas. Il reste donc 8 membres qui souhaitent renouveler leur participation au bureau.

**Vote pour la liste :**

**Nombre de votants : 25**

**Pour : 25 contre 0 abstention ou nul 0**

**La liste est approuvée à l'unanimité des présents et des pouvoirs**

**Présidence : candidat : Patrick ROUCOUX**

Nombre de votants : 25

Pour : tous contre 0 abstention ou nul 0

**Patrick Roucoux est élu comme Président à l'unanimité**

**Vice-Présidence : candidate : Thérèse Clément-Montalbano**

Nombre de votants : 25

Pour : tous contre 0 abstention ou nul 0

**Thérèse Clément- est élue comme Vice-Présidente à l'unanimité**

**Trésorier : candidat : Jean-Claude Hallier**

Nombre de votants : 25

Pour : tous contre 0 abstention ou nul 0

**Jean-Claude Hallier est élu Trésorier à l'unanimité**

**Secrétaire : candidate : Christiane Raynard**

Nombre de votants : (?)

Pour : tous contre 0 abstention ou nul 0

**Christiane Raynard est élue Secrétaire à l'unanimité**

**Le bureau est élu à l'unanimité**

Il est proposé d'ouvrir un chantier autour de la gouvernance partagée et de la co-présidence. Il s'agit de réfléchir à ce que cela pourrait apporter en termes de vie démocratique fédérale. Cette question devra être posée « officiellement » lors d'un projet CA pour voir quelle énergie nous mettons dans ce chantier.

- **Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 mars 2018**

**Nombre de votants pour ce vote : 22**

Ne prennent pas part au vote : 3

Pour : 22 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

**Le compte-rendu est adopté à la majorité des suffrages exprimés.**

- **ALLUMONS NOS LANTERNES**

**Tour de table avec un code couleur pour que chacun puisse s'exprimer s'il le souhaite sur ce qui coince sur son territoire.**

**Une grande partie des prises de paroles concerne les difficultés à dialoguer avec les communautés de communes.**

**CSX et interco**

Quelle position la Fédé peut-elle prendre vis à vis des CDC pour permettre la fluidité entre Interco et CSX ? Faut-il créer un événement/une rencontre collective cdc-csx ?

Les administrateurs ont pris le temps du dialogue.

Il est décidé au consensus que :

**En 2019, la FACS (délégués+1 adm+ csx du territoire concerné) iront rencontrer le bureau communautaire pour expliquer (à l'aide d'une méthode simple et dynamique), ce qu'est un CS.**

**Vanessa doit se rapprocher des directions des csx pour voir avec eux quel est le bon timing.**

- **L'ESCALE EN FLANDRES MARITIMES : que faut-il retenir ?**

Que faut-il retenir de ce RDV national ? Retour du groupe présent à Dunkerque fin mai

Y ont participé, parmi les présents : Noëlle, Stéphane, Patrick, Vanessa

Patrick : on a beaucoup parlé du pouvoir d'agir des habitants. On a échangé sur les expériences vécues ici ou là et sur les avancées/les échecs des uns et des autres

Les grandes tendances du Congrès 2020 ont été posées : il s'agit de mettre en place des événements fédérateurs un peu partout en France. Pourquoi pas en Ardèche ????

Stéphane : conseille de télécharger « l'Escale », site de la Fédé nationale, où il y a tous les échanges. Gros temps de travail. Beaucoup de réflexions sur le pouvoir d'agir. Le congrès de Lyon avait lancé la dynamique... mais on constate que l'on s'interroge encore sur ce que c'est vraiment...

Aspect des CSX : il y a de la pertinence à être là, comme nous sommes « incontournables ».

Noëlle : « Culturable » : représentation théâtre avec les habitants pour montrer ce qui se passe dans les territoires.

7 projets culturels dont un projet porté par EVS Burzet.

On était 8 de l'Ardèche : 3 techniciens (Gaëlle, Stéphane, Vanessa) et 5 habitants Nak, Patrick, Agnès, Annick, Noëlle.

500 personnes de toute la France regroupées pour faire l'évaluation du projet national à mi-parcours

Vœux votés pendant l'assemblée générale de la FCSF :

1/ intégration des EVS comme membres actifs du CA (et non comme membres associés)

2/ ouvrir chantier national sur la prévention du burn-out des directeurs des CSX.

Congrès 2021 : Ce sera les 10 ans du projet social fédéral : rencontre des CSX, faire la fête, occuper le domaine public avec des fêtes organisées par les CSX partout en France.

**Le CA donne mandat à Vanessa pour participer à l'organisation du congrès 2021 dans le groupe d'organisation national (à condition que ça ne provoque pas de surcharge de travail). Démarrage en septembre 2018.**

AG FCSF 2019 à St-Etienne.

- **AG FACS : réunion Présidents/Direction**

Présentation du travail effectué lors de la réunion pdce/direction (en amont de l'AG de la FACS).

Réactions des membres du CA :

CAF : Réduction des budgets, risque de devoir rendre de l'argent à Paris. Problèmes de suivi des services administratifs. Ils se sont sentis attaqués. Il convient de réaffirmer que nous souhaitons que la CAF soit un partenaire politique. Nous constatons que les aspects techniques et administratifs sont venus entamer le partenariat solidement instauré entre csx et caf. Nous partageons une visée commune avec la CAF. Cette richesse est à protéger.

Etat/Conseil départemental/MSA : bon partenariat.

La lettre sera renvoyée aux élus de la CAF et aux présidents et directeurs et à tous les CSX, et à tous nos partenaires. Il faut rester attentifs aux suites à donner.

- **Prévention des burn-out des directions**

L'idée serait de réfléchir à un système qui permettrait d' :

- assurer l'intérim de la direction (en urgence, ou en anticipant) quand maladie, absence longue, formation...
- assurer un appui aux directions sur des missions ponctuelles d'urgence de « gestions », « d'organisation », de « gestions financières » « d'administratif ».

Vanessa est entrain de voir les différentes hypothèses, dont celle d'embaucher un directeur fédéral à temps plein.

Hypothèse de montage financier :

- Les intérim de direction : facturation aux csx (coût de poste + frais de gestion)
- Appui aux directions : subvention du SNAECSO + fond mutualisé FCSF + CAF

**Le CA donne mandat à Vanessa pour finaliser un montage financier tenable. Le projet sera représenté au CA de manière précise lorsque celui-ci sera bien avancé.**

- **Point sur le centre social de Privas**

Délégation de mission à la FACS

Cette mission fait suite à une sollicitation de la Ville de Privas, gestionnaire du Centre Social l'ART DES LIENS par l'intermédiaire du CCAS de Privas. En effet, depuis le 12 janvier 2018 le poste de direction du centre social est vacant suite au départ de la personne en poste. La FACS a été interpellée par les compagnons et par les salariés (de manière informelle) du malaise lié à cette situation d'absence de direction.

Dans le même temps, la Ville a affirmé son souhait d'optimiser l'animation sociale sur son territoire en favorisant le rapprochement du centre social l'ART DES LIENS et de la MJC Couleur.

Dans ce contexte la Ville de Privas a demandé la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux de l'accompagner dans cette démarche de réflexion et de mise en œuvre.

Cette mission permettra, tout en assurant la direction du centre social et la mise en œuvre de son projet social, de préparer l'avenir en accompagnant la fusion du CS l'ART DES LIENS avec la MJC Couleur.

Le Centre social est un adhérent de la Fédération Ardéchoise des Centres sociaux. Celle-ci se propose de soutenir celui-ci dans cette période transitoire.

**Les missions confiées à la FACS :**

- direction du CS l'Art des liens (RH, Gestion de la structure, Projets, vie des instances, suivi du projet social, gestion administrative et financière, relations partenariales)
- accompagnement de la démarche de fusion de la MJC et du CS (éléments juridiques et budgétaires / construction de l'organigramme / travail autour du "faire équipe" (salariés et bénévoles) / construction du projet social de la nouvelle structure en s'appuyant sur le projet social existant / création des instances de gouvernance participative)
- accompagnement de Mme Blachère dans sa prise de poste de direction de centre social (les spécificités liées au projet social, relations avec la CAF, etc)

**les aspects techniques:**

**- du 01/07 au 31/12/2018 (6 mois)**

mise à disposition par la FACS d'un directeur expérimenté (20 ans d'expérience de direction de centre social) : 4 jours par semaine (80% ETP) autour des missions décrites ci-dessus

travail autour de la fusion, du nouveau projet par Mme Blachère : 1 jour par semaine (en coordination avec le directeur du CS de l'art des liens)

coût de la mission

direction : 4000 € par mois

frais de gestion FACS : 250 € par mois

si besoin, possibilité pour la Ville de Privas de mettre un appartement à disposition à titre gratuit sur la durée de la mission

Il a fallu agir vite car la CAF menaçait de ne plus agréer le CS... ce qui aurait engendré une perte des prestations de service, de pilotage et famille... ce qui explique le fait que cette mission fédérale n'ait pas été soumise au vote du CA. C'est un dossier qui a été travaillé en collaboration avec les membres du bureau (essentiellement par mail et téléphone).

Vanessa s'est réunie avec O. Faury CAF, M. Lebras DGS afin de négocier les termes de l'accompagnement.

En interne du réseau, il s'est avéré que Stéphane Collard pouvait correspondre au profil attendu. Une négociation a eu lieu avec le CS de Valgorge qui a donné son accord pour une mise à disposition de Stéphane pour la FACS. Un coordinateur extérieur a été embauché à Valgorge pour assurer les missions en l'absence de Stéphane.

L'ensemble de la démarche et des conclusions ont été validées par la CAF (par l'intermédiaire d'Olivier Faury).

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le lundi 24 septembre  
2018**

**Lieu : Centre social du Pouzin**

**Patrick Roucoux**

**Christiane Raynard**